Carentan le 12 mai 2022

NOTE d'INFORMATION aux plaisanciers de Carentan les Marais

Les 6 juin et 13 juillet 2022, à 23h00, des feux d'artifice seront tirés du terrain jouxtant la Communauté de Communes en face de la Capitainerie.

Le schéma ci-dessous matérialise la zone de retombées potentielles des bourres de fusées (pouvant se déformer en fonction de la direction de la force du vent).

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour l'éventuelle gêne occasionnée et nous vous invitons à profiter pleinement du spectacle.

Le Vice-Président de la Communauté de Communes
de la Baie du Cotentin en charge du Port de plaisance,
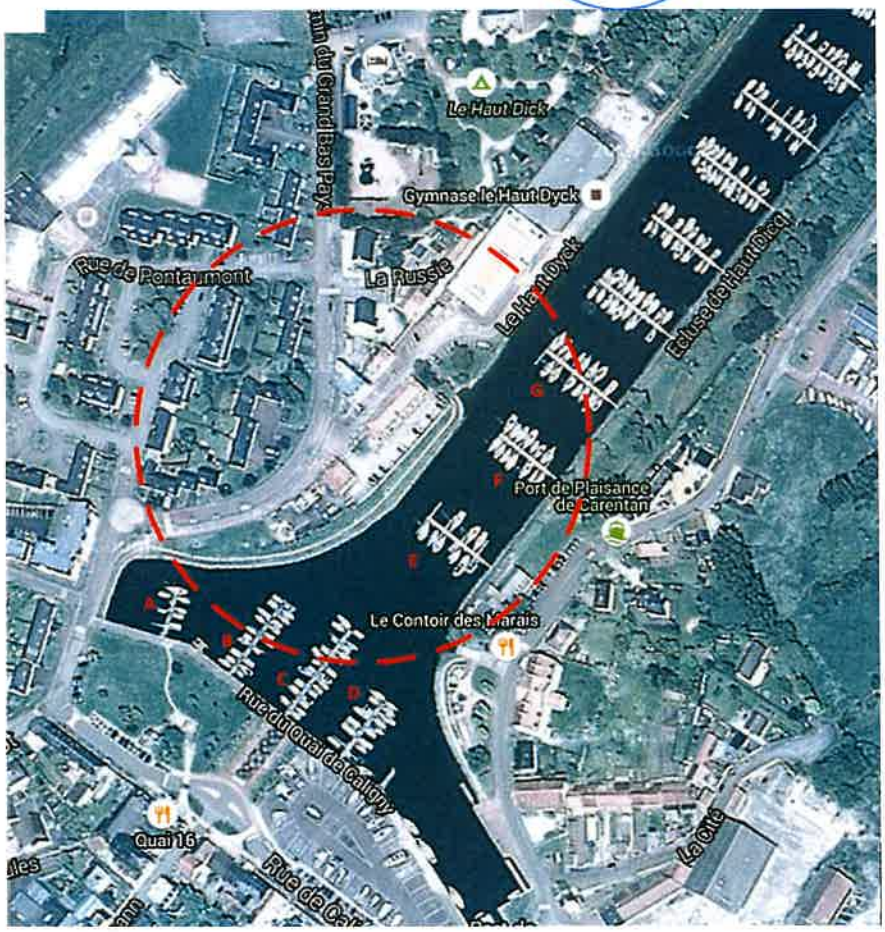
Xavier GRAWITZ